

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Joseph, tenue le mercredi 19 octobre 2022, à 18 h 30, au local 202.

Présences :

Parents	Natacha Constantineau	X	Audrée Lachaine	X
	Isabelle Lajeunesse	X	Karine Landry	X
	Cristina Lapaz	X	Joris Lapierre-Meilleur	X
	Karine Sabourin	X	Kathleen Tremblay	A
Parent de la communauté	Maria-Lourdes Lira-Gonzales X			
Enseignants	Sylvie Cossette	X	René-Anne Gauvreau	X
	Jennifer Lebeau	X	Édith Millaire	X
	Geneviève Nantel	X	Louis-Jean Pelletier	X
Professionnelle	Maggy G.-Grégoire	A		
Soutien	Pascal Mailloux	X		
Élèves	À venir			
Secrétaire	Mélanie Meilleur	X		
Direction	Nathalie Ducharme	X		
Observateur	Alix Lapierre, élève de 2 ^e secondaire			

Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

La directrice souhaite la bienvenue aux membres. Elle présente et remercie la secrétaire du conseil d'établissement, M^{me} Mélanie Meilleur.

Elle explique aux membres le rôle du conseil d'établissement et celui des membres.

1. Questions du public

- ▶ Un parent exprime sa déception au sujet de l'équipe de basketball cadet qui n'a pas pu être formée parce qu'il y manquait deux ou trois joueurs. Elle suggère d'inviter les parents à s'impliquer s'il manque d'entraîneurs.

Pascal Mailloux explique qu'une équipe de seulement 8 ou 9 joueurs serait trop petite. Plus précisément qu'une équipe ayant moins de 10 joueurs ne peut s'inscrire au RSEQ. Avec si peu de joueurs, lors d'absences, l'équipe perd par défaut, les parties ou les tournois sont annulés et cela occasionne beaucoup de frais. Il mentionne que le problème n'est pas le manque d'entraîneurs.

- ▶ Un parent nous parle du fait qu'il y a beaucoup de demandes pour le volleyball féminin. La sélection est basée sur la performance, donc, les filles débutantes ne sont pas sélectionnées. Certains parents se demandent s'il est possible de trouver une solution pour les prochaines années.

M. Mailloux explique que nous avons déjà une équipe féminine de plus en volleyball cette année. Nous avons trois équipes sportives de plus que l'an dernier, l'EPSJ n'a jamais eu autant d'équipes que cette année. La capacité de nos installations (plateaux de jeux dans les gymnases) ne nous permet pas un plus grand nombre d'équipes.

Discussion sur le sujet, plusieurs suggestions sont amenées. En terminant, la directrice mentionne avoir entendu et avoir pris des notes afin de poursuivre la réflexion.

2. Formation obligatoire pour les membres du CE

M^{me} Meilleur informe les membres de la formation obligatoire du MEQ. Elle donne les consignes relatives à cette formation, elle parle des capsules et des fiches thématiques. La majorité des fiches thématiques sont envoyées par courriel aux membres durant l'année.

Elle informe les membres qu'à la demande du MEQ, ils devront attester avoir vu toutes les capsules et avoir pris connaissance de toutes les fiches thématiques en signant un document à la fin de l'année.

Le lien de la formation sera envoyé avec le procès-verbal.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

1327-10-22-23 Il est proposé par M^{me} Geneviève Nantel d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion du 19 octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2022

1328-10-22-23 Il est proposé par **M^{me} Jennifer Lebeau** d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité

5. Nomination/élection : présidente, vice-présidente

La directrice explique la procédure de nomination. Seuls les parents membres du CE ont droit de vote. Elle informe du rôle et des fonctions de la présidence.

Proposition pour la présidence :

Tous proposent M^{me} Karine Sabourin.

Madame Sabourin accepte la présidence et est donc nommée par acclamation.

Proposition pour la vice-présidence :

Tous proposent M^{me} Kathleen Tremblay.

M^{me} Tremblay est absente, advenant un refus de sa part, nous referons cette nomination lors de la prochaine réunion. Pour le moment, elle est donc nommée par acclamation. Madame Sabourin fera le suivi auprès de M^{me} Tremblay.

1329-10-22-23 **Tous proposent** de nommer M^{me} Karine Sabourin, présidente et M^{me} Kathleen Tremblay, vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

6. Règles de régie interne et calendrier des séances du conseil (art. 67 et 108)

A) Adoption des règles de régie interne :

Lecture par la directrice des règles de régie interne.

Tout est conforme.

1330-10-22-23 Il est proposé par **M^{me} Karine Landry** d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

B) Horaire et fréquence des réunions du CE :

Les réunions auront lieu le 3^e mercredi de chaque mois, sauf en décembre, il n'y aura pas de réunion.

C) Adoption des dates et heure des rencontres :

Tous conviennent que les réunions se tiendront à 18 h 30, au local 202.

Dates des réunions :

- Mercredi 16 novembre
- Mercredi 18 janvier
- Mercredi 22 mars
- Mercredi 24 mai
- Mercredi 21 juin (au besoin)
- Ø décembre
- Mercredi 15 février
- Mercredi 26 avril
- Mercredi 14 juin

1331-10-22-23 Il est proposé par **M^{me} Karine Sabourin** d'adopter les dates et l'heure des réunions du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

7. Présentation du calendrier des sujets traités au CE

Madame Ducharme présente le calendrier et explique les sujets traités. Ce document sert de canevas, mais il est toujours possible d'apporter des changements.

8. Surveillance et adoption des fonds à destination spéciale (art. 94 et 110.4)

Madame Ducharme précise aux nouveaux membres qu'il est déjà approuvé par le conseil d'établissement que les montants de moins de 1 000 \$ puissent être conservés ou reportés à l'année suivante.

Elle présente et explique chaque solde du suivi budgétaire des fonds à destination spéciale.

Discussion sur le projet cour d'école. Un comité a été formé, le projet avance, mais il reste encore beaucoup de choses à voir. Madame Ducharme fera un suivi sur ce projet à la réunion du CE du mois de janvier.

Échange à propos du fonds 89 247 *Voyage historique 3^e secondaire*, où il y a un résiduel de 3 875 \$. Il avait été approuvé que ce fonds pouvait servir aux élèves de la cohorte 2019-2020 pour leurs dépenses de finissants. Puisqu'il reste encore 3 875 \$, les membres discutent de l'idée de transférer ce montant pour le projet cour d'école.

En conclusion, la direction consultera également l'équipe-école et ce point sera revu également lors de la réunion du CE en janvier.

Résolution # 1332-10-22-23 « Fonds à destination spéciale »

- ▶ **ATTENDU QUE** conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- ▶ **ATTENDU** les caractéristiques des fonds à destination spéciale;
- ▶ **ATTENDU** le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;
- ▶ **ATTENDU** les pouvoirs du conseil d'établissement;
- ▶ **ATTENDU** le fait que certains fonds sont en surplus.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Geneviève Nantel, membre du conseil d'établissement, d'accepter que **tous les soldes présentés** dans le document soient conservés en 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

9. Approbation de certaines activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (et campagnes de financement) (art. 87 et 89)

La direction présente un tableau des demandes de projets d'activités, incluant les demandes de sorties, de voyages et de campagnes de financement.

Une mère questionne sur les frais relatifs au football. Elle est d'avis que l'école paie peu pour le football comparativement aux autres sports. M^{me} Ducharme explique que le football a un organisme sans but lucratif (OSBL). Le football est très dispendieux et l'école ne peut assumer la totalité des frais. La direction recueillera plus d'informations concernant le football et un retour sera fait à la prochaine réunion du CE.

Questionnement à propos de Fillactive, un parent croit que certaines activités occasionnent des frais. Madame Ducharme vérifiera et un suivi sera effectué lors de la prochaine réunion.

Le tableau présenté sera envoyé par courriel aux membres avec le procès-verbal.

Résolution 1333-10-22-23 « Approbation des activités hors horaire, sorties, voyages et campagnes de financement »

- ▶ **ATTENDU** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;
- ▶ **ATTENDU** le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;
- ▶ **ATTENDU** les pouvoirs du conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Isabelle Lajeunesse, membre du conseil d'établissement, de tenir les campagnes de financement, voyages et sorties qui ont été présentés. Les campagnes de financement serviront à payer les activités indiquées au tableau.

Approuvée à l'unanimité

10. Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022
(art. 82 et 110.4)

Madame Ducharme présente le rapport annuel du CE 2021-2022. Elle donne les explications sur les résultats obtenus.

Le rapport annuel du CE 2021-2022 sera envoyé par courriel aux membres avec le procès-verbal.

1334-10-22-23 Il est proposé par **M^{me} Audrée Lachaine** d'approuver le rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité

11. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique et consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (art. 77.1, 84, 89, 89.1, 96.15, 110.2 et 110.12)

Madame Ducharme fait la présentation accélérée du document Fréquences des évaluations des compétences 2022-2023. Elle explique en quoi cela consiste.

Tous les départements ont été consultés pour la révision de ce document. De légers changements ont été apportés en français, en anglais et en adaptation scolaire.

La révision est toujours effectuée selon les indications du MEQ.

1335-10-22-23 Il est proposé par M^{me} **Geneviève Nantel** d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique et les fréquences des évaluations des compétences 2022-2023.

Approuvée à l'unanimité

12. Représentation étudiante du pavillon au CE et objectifs des étudiants pour l'année

Puisque les élèves du 1^{er} cycle ne peuvent siéger au conseil d'établissement, M. Lapierre-Meilleur nous parle de son désaccord à propos du port obligatoire de l'uniforme et se fait porte-parole des élèves du pavillon.

M. Lapierre-Meilleur fait la lecture d'un texte sur le sujet écrit par son fils Alix, président du conseil étudiant du pavillon.

L'objectif étant d'entamer des discussions en vue d'obtenir le soutien du CE par le biais d'une résolution approuvant qu'un sondage portant sur le port obligatoire de l'uniforme soit envoyé à tous (élèves, parents, équipe-école).

Certains membres précisent que cette discussion a eu lieu presque chaque année depuis plusieurs années et la conclusion est toujours la même, c'est-à-dire de conserver l'uniforme. Les membres ne souhaitent pas vraiment ramener le sujet en discussion. Avant d'imposer l'uniforme, une analyse avait été effectuée et beaucoup plus de points positifs que négatifs en étaient ressortis.

La directrice précise qu'il faut voir plus loin, il faut prendre en considération les impacts, une résolution pour aller de l'avant serait beaucoup trop prématurée. Elle affirme qu'elle aura une discussion avec les élèves des conseils étudiant au préalable.

Comme les nouveaux élèves et nouveaux parents ne sont pas au courant des actions qui ont mené au port de l'uniforme, il est suggéré de les informer par un document contenant l'historique du port de l'uniforme à l'EPSJ depuis 10 ans. Peut-être même lors des rencontres de passage du primaire au secondaire en 6^e année.

M. Lapierre-Meilleur réitère sa demande et souhaite remettre ce point à l'ordre du jour du CE en février 2023.

13. Nouvelles des enseignants et des professionnels

1^{re} secondaire:

- Belle rentrée scolaire! Belle cohorte d'élèves!
- 45 filles sont inscrites à Fillactive comparativement à 15 filles l'an dernier.
- L'activité d'accueil a eu lieu à la Montagne du Diable et une épluchette était organisée.
- La rencontre de parents pour le 1^{er} bulletin se tiendra à la fin du mois de novembre.

2^e secondaire :

- Nouveauté cette année, les groupes sont éclatés. Ce qui signifie que les élèves ont des groupes différents pour chaque matière.
- Le 14 septembre dernier avait lieu la 1^{re} rencontre de parents.
- L'activité d'accueil se tenait le 29 septembre à la Pourvoirie du Poisson Blanc. Belle participation.
- Durant les semaines à venir, un intervenant de la Maison Lyse-Beauchamp viendra parler de consommation de tout genre. Deux rencontres sont prévues.

3^e secondaire et parcours adaptés :

- La rencontre de parents a eu lieu en septembre.
- L'activité d'accueil se tenait le 16 septembre. Des olympiades étaient organisées. Bonne participation malgré la froide température.
- Dernièrement, lors du cours de français, Marie-Ève Jacques, psychoéducatrice, a donné une conférence portant sur la motivation et l'engagement.

4^e secondaire :

- Une activité d'accueil a eu lieu en septembre.
- Bon début d'année!
- Un projet de photographie a lieu lors du cours d'anglais. Les élèves sont allés au Centre de plein air Mont-Laurier, afin d'y prendre des photos.
- Les 1^{res} communications sont faites.

5^e secondaire :

- Une activité d'accueil a eu lieu à la Montagne du Diable. Les élèves devaient tous faire la randonnée pédestre. Ils ont participé à d'autres activités comme le vélo de montagne, le kayak, etc. C'était une très belle journée malgré le froid!
- Le comité du bal et celui de l'album des finissants sont formés. Les photos pour l'album seront prises la semaine prochaine.
- L'organisation des activités des finissants est commencée.

Adaptation scolaire :

- Le 9 septembre une activité d'accueil se tenait à l'école, derrière la piscine municipale. Un diner hot-dog et des activités ont eu lieu (défis, jeux, ateliers, etc.). Des prix de participation ont été remis. Très belle participation!
- La policière de l'école a fait une tournée des classes pour parler de la sécurité sur les réseaux sociaux.
- Une visite du CALACS était organisée pour certaines classes d'adaptation scolaire.

Pascal Mailloux :

- Toutes les activités sont recommencées!
- La radio étudiante sera active sous peu. CFLO donnera une formation aux jeunes bientôt.
- Encore cette année, nous avons 2 conseils étudiant, un au pavillon et un à l'EPSJ. Les élections scolaires ont eu lieu. Au pavillon, le président est Alix Lapierre et la vice-présidente est Marissa Lacasse. À la polyvalente, le président est Léo-Tim Jacques et le vice-président est Olivier Diotte.
- Pour l'Halloween, il y aura des activités (défilé, musique, animation, bar à bonbons, etc.) pour les élèves le midi au pavillon et à l'EPSJ. De plus, il y aura une maison des horreurs qui sera confectionnée par les élèves du cours d'art dramatique. Le thème sera « La prison ».

14. Comité de parents

- Une première rencontre a eu lieu au mois de septembre, il y avait beaucoup de nouveaux parents.
- À la fin du mois de novembre, une conférence aura lieu en ligne pour les parents et peut-être en présentiel. La conférence sera présentée par le CALACS et portera sur l'exploitation sexuelle.
- Une nouvelle page Facebook du comité de parents a été créée. Elle se nomme *Comité de parents CSSHL*, un nouveau logo est à venir. Mme Landry invite les membres à suivre cette page.

15. Correspondance, échanges et informations des membres

Aucune correspondance.

16. Levée de la séance

1336-10-22-23 La levée de la séance est proposée par **Mme Karine Sabourin**, à 21 h 35.

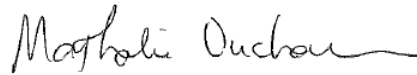
Adoptée à l'unanimité



La secrétaire
Mélanie Meilleur



La présidente
Karine Sabourin



La directrice
Nathalie Ducharme